



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 septembre 2020,

Industrie du Futur : permis de construire obtenu pour l'Usine 4.0 développée par l'EPA Sénart et le Groupe ELCIMAÏ pour la reconquête industrielle

Ce jeudi 17 septembre, le projet d'Usine du Futur 4.0 modulable et bas carbone porté par l'EPA Sénart et le Groupe ELCIMAÏ a obtenu son permis de construire, et l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation et à sa mise en service. Une étape décisive : grâce aux caractéristiques propres à cette solution très innovante et inédite, tout porteur de projet industriel sera en mesure de débiter son activité sur le site sous 10 mois de construction.

L'Usine du Futur : un concept unique d'usine optimisée, modulable et bas carbone

Aboutissement d'un partenariat débuté il y a 2 ans, entre l'EPA Sénart et le Groupe ELCIMAÏ, ETI spécialiste de la conception-réalisation de sites de production à haute valeur ajoutée technologique, l'Usine du Futur repose sur un concept unique dans le champs de solutions d'implantation proposées aux acteurs industriels : une offre « packagée » pour un produit immobilier et foncier « prêt à construire », à hautes performances environnementales, situé sur le parc d'activités du Bois des Saints-Pères, sur les communes de Cesson et Savigny-le-Temple (77). L'obtention, ce jeudi 17 septembre, du permis de construire déposé par le Groupe ELCIMAÏ, ouvre la voie à la réalisation de ce site dédié à l'industrie du Futur : grâce à l'ensemble des démarches portées par l'EPA Sénart et ELCIMAÏ : « *Depuis le début du projet, les équipes de l'EPA Sénart agissent pour lever l'ensemble des freins techniques et réglementaires habituellement inhérents à tout projet de création de site industriel* », souligne Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. « *Avec le permis de construire désormais obtenu, nous proposons aux industriels un terrain purgé de toutes les contraintes archéologiques et environnementales, prêt à recevoir les activités propres aux ICPE sans besoin pour le porteur de projet de déposer une déclaration, mais aussi prêt à la vente et à la construction* ».

Conçu selon le concept d'Enveloppe Industrielle Durable (EID®) du Groupe ELCIMAÏ, le projet est couplé à un jumeau numérique réalisé en mode BIM, permettant une complète adaptabilité du site à l'évolution des activités de ses occupants sans aménagement lourd, en

rendant le processus de production indépendant de la structure immobilière (par exemple, le passage d'une production aéronautique à l'élaboration de produits cosmétiques). L'unité de production offre une superficie cible de 22 000 m² bâti (le programme industriel s'étend sur une surface de 10 000 m² à 35 000 m², avec une flexibilité de l'assiette foncière de 3 à 8 hectares). « *Les autorisations administratives à présent obtenues, nous pouvons nous engager auprès de nos prospects industriels à livrer, sous 10 mois, un site en tous points conforme à leurs attentes, permettant une production industrielle Bas carbone en associant recyclage des matières premières et réversibilité de l'outil de production.* », complète Christophe Chauvet, Directeur du développement du Groupe ELCIMAÏ. L'EID® intègre également une solution numérique d'optimisation de l'exploitation et de la maintenance, permettant un rendement supérieur de 10 à 15 % et une diminution des consommations d'énergies jusqu'à 30 % par rapport à un site industriel « classique ».

L'engagement de l'EPA Sénart pour l'Industrie du Futur salué par l'Etat dans le cadre du « Pack rebond » pour la reconquête industrielle

Au cœur du Territoire d'industrie de l'Agglomération Grand Paris Sud, l'Usine du Futur 4.0 avait été retenue, le 20 juillet dernier, par les Ministères de la Cohésion des territoires et de l'Economie, des Finances et de la Relance **parmi une liste de 5 sites en Ile-de-France, dits « clés en main » car en mesure d'accueillir dans des délais très réduits des activités industrielles hautement stratégiques et innovantes.**

« *Plus que jamais, l'EPA Sénart assume son positionnement différenciant à l'échelle de l'Ile-de-France en faveur de l'accueil d'activités industrielles très innovantes* », souligne Aude Debreil. « *Cette envie d'industrie commune à l'EPA Sénart et à l'ensemble de ses partenaires, au premier rang desquels les collectivités locales, ont déjà su convaincre de nombreux leaders français et nationaux des filières de l'industrie et de la supply chain* », précise-t-elle. Depuis 2019, des groupes internationaux tels qu'Iris Ohyama, Plasson, et BioBank ont ainsi choisi le territoire de l'EPA Sénart pour ses solutions foncières hautement qualitatives et sa situation géographique stratégique (à la croisée des autoroutes A5 et A6 et à proximité de la N104, et au cœur d'un bassin d'emploi formé aux fonctions de production de plus de 350 000 habitants), rejoignant notamment Leroy Merlin ou encore Cdiscount.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :

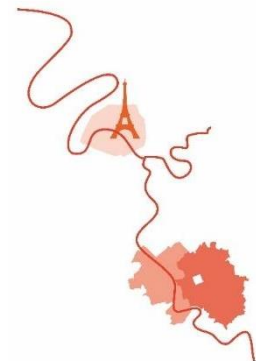
Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, **7 500 entreprises et 44 000 emplois**. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

À propos du Groupe Elcimaï :

Fondé il y a plus de 25 ans par Pascal Denier, le Groupe Elcimaï est une holding familiale diversifiée et organisée autour d'un pôle immobilier professionnel (conception, réalisation de bâtiments neufs ou



opérations de réhabilitation) et conseil environnemental, industriel et logistique ; et d'un pôle informatique.

Le Groupe Elcimaï, qui emploie près de 400 personnes sur ses quatorze sites à travers le territoire national, a réalisé un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros en 2019.

Pour en savoir plus : www.elcimaï.fr

Contacts Presse :

Galivel & Associés – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com / www.galivel.com

Contact presse Elcimaï - Alice Dekker

06 16 58 21 60

presse@elcimaï.com

Contact Elcimaï : Christophe Chauvet - cchauvet@elcimaï.com - 06 08 51 16 65

Contact EPA Sénart : Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe - 01 64 10 15 39